

DEPARTEMENT DU NORD**Arrondissement
de LILLE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Subvention OCCE

Date de convocation :
Le 29 mars 2024

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Ludovic CHRETIEN donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 21**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Monsieur Fabien DECOURSELLE, Maire Adjoint à l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la prévention rappelle les projets portés par l'équipe enseignante de l'école Jules Ferry pour deux classes découvertes pour le CE2 et le CM2 cette année ;

A cet effet, et afin de soutenir significativement le projet des enseignants de l'école Jules Ferry, il est proposé, sur la base du plan de financement prévisionnel de soutenir financièrement le séjour découverte par une subvention globale de 20 000€ auprès de l'association Office Central de Coopération à L'Ecole local (OCCE) en charge du règlement financier du séjour.

Le solde de financement sera couvert par la participation des familles et les actions de financement organisées par l'équipe auprès des parents d'élèves et des lezennois.

Pour faire suite à la sélection du projet d'école suite à l'appel à projet sur les valeurs de l'olympisme et de l'inclusion et de pouvoir faire assister trois classes de l'école aux épreuves des jeux Paralympiques à Paris en Septembre 2024, il est proposé de soutenir les frais de transport en train à hauteur de 20€ par billet de train pour 68 places (élèves et encadrants), soit 1360 €. La facture de transport étant prise en charge par l'OCCE

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. Decourselle :

- Valide l'accompagnement financier du projet de double classe découverte pour l'année scolaire 2023/2024
- Accorde 20 000 € de subvention à l'OCCE pour l'organisation des classes découvertes précitées et le versement du 1er acompte pour le séjour 2025
- Accorde 1 360 € de subvention complémentaire pour la prise en charge partielle des frais de transport pour assister aux Jeux Paralympiques en Septembre à Paris.
- S'engage à inscrire les crédits afférents à l'article 65748 du Budget primitif 2024

-----Adoptée à l'unanimité des votants-----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Date d'envoi en Préfecture du Nord : 05 AVR. 2024

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 05 AVR. 2024